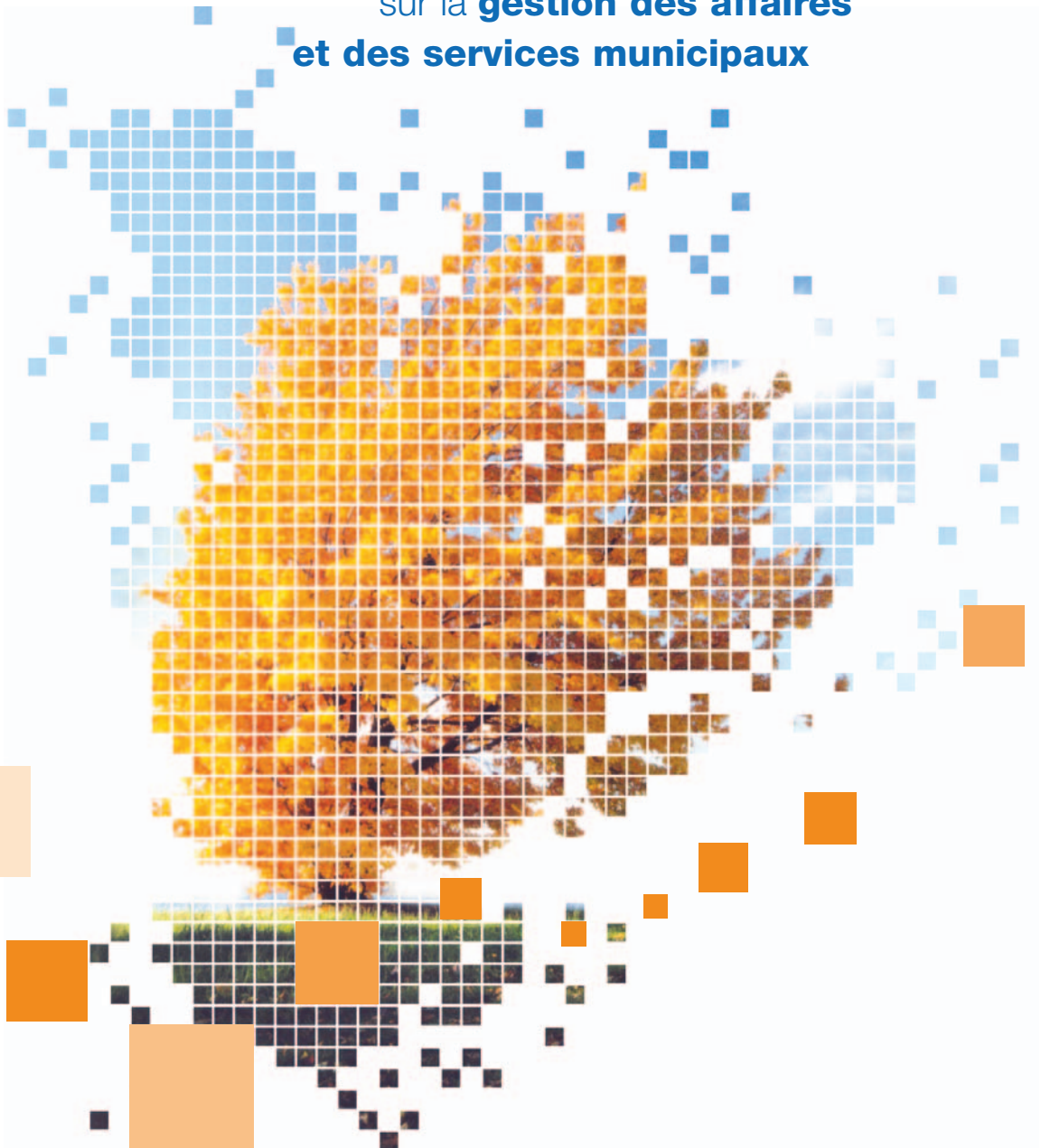


Les effets du vieillissement
de la population québécoise

sur la **gestion des affaires**
et des services municipaux



La présente publication est une réalisation du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Recherche et rédaction

Line Arsénault
Mario Boisvert

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation

Patrick Champagne
Chantal Girard

Collaborateurs et collaboratrices

Jean-Luc Bessette
Patrick Dubé
Danielle Fillion
Marie-Claude Lapointe
Luc Beaudin
Ghislain Dumas
Louise Houde
Louis Lessard
Yvan Rompré
Pierre Rouleau

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Secrétariat au loisir et au sport

Direction de l'aménagement et du développement local
Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation
Direction du partenariat Montréal
Direction de l'infrastructure municipale et de la géomatique
Direction des politiques municipales et urbaines Montréal
Direction de l'aménagement métropolitain et des relations institutionnelles

François Renaud

Société d'habitation du Québec
Direction de la planification, de la recherche et de la concertation

Traitement de texte et mise en page

Line Arsénault
Patrick Champagne
Chantal Girard

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation

Cartographie

Stéphane Lachance

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Direction de l'infrastructure municipale et de la géomatique

Collaboration à la recherche documentaire

Ginette Bouffard
Marie-Ève Hudon
Ernest B. Roy

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation

Révision linguistique

France Galarneau

Production et édition

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
Service de l'information et de l'édition

Conception graphique

Boum! Communication graphique inc.

Impression

Imprimerie Vitray

Cette publication est également disponible sur le site web du Ministère : www.mamsl.gouv.qc.ca

Dépôt légal — octobre 2004
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-43307-6

© Gouvernement du Québec — 2004

Table des matières

<i>Introduction</i>	9
1 L'évolution démographique au Québec et dans ses régions	11
1.1 Le portrait du vieillissement pour le Québec dans son ensemble	13
1.1.1 Le portrait actuel	13
1.1.2 Les projections démographiques	14
1.2 Le portrait du vieillissement à l'échelle des régions administratives et des MRC	19
1.2.1 La situation actuelle dans les régions et les MRC	19
1.2.2 Le vieillissement dans les régions et les MRC, si la tendance se maintient	21
1.3 Les migrations et l'inégal vieillissement des régions québécoises	28
<i>En conclusion</i>	31
<i>Annexes</i>	33
2 Les effets du vieillissement sur la demande de services municipaux	49
2.1 L'habitat	50
2.1.1 Le choix des modes d'occupation	50
2.1.1.1 Des facteurs démographiques	52
2.1.1.2 Des facteurs économiques	55
2.1.1.3 La diversification de l'offre de logements	61
2.1.1.4 Des éléments qui déterminent les choix	64
2.1.1.5 Des éléments qui influencent l'offre et la demande de logements	67
2.1.2 L'état des stocks de logements	67
2.1.2.1 Des logements de qualité convenable	68
2.1.2.2 Des logements de taille convenable	70
2.1.2.3 Des besoins impérieux de logement	71
2.1.3 Les résidences secondaires et la villégiature	72
2.1.4 Les offices municipaux d'habitation (OMH)	73
2.2 Les loisirs	75
2.2.1 Les équipements de loisir	77
2.2.2 Les activités de loisir	79
2.2.2.1 Les activités physiques et de plein-air	79
2.2.2.2 Les activités socio-éducatives	83
2.2.2.3 Les activités scientifiques et mécaniques	84
2.2.2.4 Les activités culturelles	86
2.2.3 Le loisir supervisé	87
2.2.4 Le bénévolat	87

2.3 La sécurité publique	.91
2.3.1 Les programmes de surveillance	.92
2.3.2 La police communautaire	.92
2.4 L'aménagement des lieux publics	.94
2.4.1 La sécurité dans l'aménagement des infrastructures municipales	.94
2.4.2 L'entretien des infrastructures municipales	.95
2.4.3 L'aménagement et la socialisation	.97
2.5 Le transport	.98
2.5.1 Le déplacement et la mobilité	.98
2.5.2 Le transport en commun et le transport adapté	100
2.5.3 Le réseau des rues et des routes	102
2.6 Les infrastructures municipales	103
2.6.1 L'étalement urbain	105
2.6.2 Le coût d'entretien des infrastructures	106
<i>Annexe</i>	107
3 Les effets du vieillissement sur les finances et la fiscalité	109
3.1 Les finances municipales	111
3.1.1 Le marché foncier : historique et prospective	111
3.1.1.1 De 1946 à aujourd'hui	111
3.1.1.2 D'aujourd'hui à demain	112
3.1.2 Fluctuations récentes des assiettes foncières	113
3.1.3 Le vieillissement et son impact sur les finances municipales	114
3.1.3.1 Les facteurs structurels et conjoncturels	114
3.1.3.2 Les données budgétaires municipales	115
3.2 La fiscalité municipale	121
3.2.1 Les revenus autonomes des municipalités	121
3.2.1.1 L'assiette foncière	122
3.2.1.2 La tarification et les frais de service	122
3.2.2 Les changements sociodémographiques	123
<i>Annexes</i>	125
4 Les effets du vieillissement sur la gouvernance et la démocratie	133
4.1 La démocratie locale au Québec	135
4.1.1 Le cadre légal des élections municipales québécoises et les personnes âgées	135
4.1.1.1 La mobilité	135
4.1.1.2 La participation aux élections	136
4.1.2 Information, consultation et participation	137
4.1.2.1 L'accès à l'information	137
4.1.2.2 Les mécanismes municipaux de consultation et de participation	138

4.2	Le pouvoir gris	139
4.3	Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	144
4.3.1	Le gouvernement en ligne et les personnes âgées	145
4.3.2	L'accessibilité de l'information en ligne	146
4.3.3	La communication et la participation en ligne	147
4.3.4	La prestation de services en ligne	148
4.3.5	Le vote électronique	149
4.4	Que prévoir pour les municipalités?	149
5	<i>Les stratégies : objectifs et moyens</i>	151
5.1	L'habitat	152
5.1.1	Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'habitat	152
5.1.2	Encourager la création d'entreprises de soutien au maintien à domicile	154
5.1.3	Mettre en place des mesures pour favoriser la rénovation et l'adaptation de logements	155
5.1.4	Adopter une réglementation propre aux personnes âgées et au logement abordable	155
5.2	Les loisirs	157
5.2.1	Mettre en place des forums d'échanges et de discussions	157
5.2.2	Implanter des mesures pour favoriser la pratique d'activités physiques et de loisir et en accroître la participation	158
5.2.3	Mettre en place des outils d'éducation et d'information	160
5.3	La sécurité publique	161
5.3.1	Suggérer et conseiller lors de travaux de rénovation ou de construction	161
5.3.2	Favoriser les interventions de nature communautaire	161
5.4	L'aménagement des lieux publics	162
5.4.1	Confirmer le rôle de l'aménagement en matière de prévention et d'amélioration de la qualité de vie	162
5.4.2	Créer un comité consultatif sur les personnes âgées	162
5.4.3	Introduire les besoins des personnes âgées dans les concepts d'aménagement	163
5.5	Le transport	163
5.5.1	Réorganiser les interventions publiques qui influent sur la mobilité et le déplacement	163
5.5.2	Adapter les schémas de déplacement et les réseaux de transport	164
5.5.3	Élargir la gamme des possibilités de transport	164
5.6	Les infrastructures municipales	165
5.6.1	Élaborer un programme à long terme de réfection et d'entretien des infrastructures	165
5.6.2	Freiner les conséquences néfastes de l'étalement urbain	165
6	La poursuite des actions par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir	167
	<i>Bibliographie</i>	169

Liste des tableaux

Tableau 1	Âge médian de certains pays et du Québec en 2000	14
Tableau 2	Les 10 MRC ayant les populations les plus vieilles en 2001	21
	Les 10 MRC ayant les populations les plus jeunes en 2001	21
Tableau 3	Les 10 MRC ayant les populations les plus vieilles en 2021	23
	Les 10 MRC ayant les populations les plus jeunes en 2021	23
Tableau 4	Impact des mouvements naturels et migratoires	29
Tableau 5	Statut des ménages dirigés par un aîné - Québec 1996	50
Tableau 6	Statut des ménages dirigés par un aîné selon le type d'habitat - Canada 1996	52
Tableau 7	Le soutien des ménages, par sexe et par groupe d'âge, en % - 1996	53
Tableau 8	Croissance du nombre de ménages dirigés par un aîné - 1996	54
Tableau 9	Le niveau de revenu réel moyen, 1981-1998 En dollars constants de 1998	55
Tableau 10	Le niveau de revenu des ménages aînés de 55 ans ou plus - 1996	56
Tableau 11	Proportion des ménages aînés à faible revenu - 1996	57
Tableau 12	Proportion des ménages aînés à faible revenu, selon le sexe - 1996	57
Tableau 13	Taux d'effort consenti au logement - selon le statut Ménages de plus de 55 ans - 1996	58
Tableau 14	Taux d'effort consenti au logement - Québec et types de régions Ménages de plus de 55 ans - 1996	59
Tableau 15	Taux d'inoccupation des logements dans les immeubles de trois appartements ou plus d'initiative privée - en %	60
Tableau 16	Valeur des permis de construction délivrés en 2002 et 2003 - résidentiels et non résidentiels En millions de dollars	61
Tableau 17	Distribution des ménages aînés (55 ans ou plus) par taille de logements dans les régions administratives du Québec	65
Tableau 18	Conditions de logement des ménages dirigés par un aîné Canada - 1996	68
Tableau 19	Proportion des ménages dont le logement nécessite des réparations majeures, par région, selon le sexe du soutien de ménage -1996	69
Tableau 20	Densité de peuplement selon le sexe du soutien de ménage - 1996	70
Tableau 21	Conditions de logement des ménages dirigés par un aîné dans les régions métropolitaines de recensement - 1996	71
Tableau 22	Évaluation de l'importance accordée à cinq facteurs par les 45 à 64 ans lors du dernier déménagement	73
Tableau 23	Les aînés sur les listes d'attente dans les OMH Données de septembre 2003	74

Tableau 24	Les aînés très peu ou pas actifs, 1992-1993 et 1998 En pourcentage	76
Tableau 25	Espérance de vie (EV) et espérance de vie active (EVA) des Québécoises et Québécois En année	76
Tableau 26	Les infrastructures des organismes publics et privés dans l'île de Montréal, 2003 En pourcentage	78
Tableau 27	Les échelles d'évaluation de l'étude de la FADOQ- mouvement des aînés du Québec . .	79
Tableau 28	Les activités physiques et de plein-air selon l'âge et le sexe Selon l'échelle d'évaluation présentée au tableau 27	80
Tableau 29	Les activités physiques de loisir pratiquées 10 fois et plus au cours d'une période de 12 mois Population des 55 ans et plus, 1997 et 1998	81
Tableau 30	Les adeptes de cyclisme au Québec, en 1995 et en 2000, selon l'âge En pourcentage	82
Tableau 31	Les activités socio-éducatives selon l'âge, le type de résidence, le sexe Selon l'échelle d'évaluation présentée au tableau 27	84
Tableau 32	Les activités scientifiques et mécaniques selon l'âge, le sexe, le lieu et le type de résidence Selon l'échelle d'évaluation présentée au tableau 27	85
Tableau 33	Les activités culturelles selon l'âge, le sexe, la résidence et la vie associative Selon l'échelle d'évaluation présentée au tableau 27	86
Tableau 34	Les bénévoles au Canada selon l'âge, 1997 et 2000	88
Tableau 35	Les bénévoles au Canada selon la scolarité, 1997 et 2000	89
Tableau 36	Les obstacles au bénévolat chez les bénévoles canadiens, 1997 et 2000	90
Tableau 37	Les obstacles au bénévolat chez les non-bénévoles canadiens, 1997 et 2000	90
Tableau 38	Les dépenses d'investissement en infrastructures – 2000 et 2001	95
Tableau 39	Taux de motorisation des titulaires de permis de conduire au Québec – 1992-1998 . .	99
Tableau 40	Déplacements quotidiens selon le mode de transport, agglomération de Montréal	100
Tableau 41	Évolution des services de transport adapté au Québec, 1993-2001	101
Tableau 42	Les postes budgétaires municipaux – dépenses de fonctionnement	104
Tableau 43	Certaines dépenses municipales de fonctionnement Variation 1997-2001	105
Tableau 44	Les MRC sélectionnées en fonction du critère de la vieillesse	116



Tableau 45	Les MRC sélectionnées en fonction du critère de la jeunesse	117
Tableau 46	Les dépenses de fonctionnement des municipalités des MRC les plus vieilles – 2002 En pourcentage	118
Tableau 47	Les dépenses de fonctionnement des municipalités des MRC les plus jeunes – 2002 En pourcentage	119

Liste des figures

Figure 1	Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1901-2051	13
Figure 2	Pyramides des âges, Québec, Femmes	15
Figure 3	Évolution du nombre de jeunes et d'aînés, Québec, 2001-2031	16
Figure 4	Indice de séniorité	17
Figure 5	Répartition des aînés selon le sexe, Québec	18
Figure 6	Population âgée de 65 ans et plus par région administrative, Québec	20
Figure 7	Population âgée de 65 ans et plus par région administrative, Québec	22
Figure 8	Augmentation du nombre d'aînés entre 2001 et 2021	24
Figure 9	Taux de croissance et vieillissement relatif, Québec	25
Figure 10	Taux de croissance et vieillissement absolu, Québec	26
Figure 11	Pyramide des âges, MRC	27
Figure 12	Part des 65 ans ou plus dans la population et dans la population en âge de voter	139
Figure 13	Évolution de la population par groupe d'âge d'un recensement à l'autre	142
Figure 14	Part des boomers chez les électeurs et dans la population	144



Introduction

Dans la foulée du plan d'action gouvernemental pour les aînés 2001-2004, intitulé *Le Québec et ses aînés: engagés dans l'action*, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir s'est engagé à réaliser une recherche afin de cerner les effets, sur la gestion des affaires et des services publics municipaux, des tendances démographiques liées au vieillissement de la population et également de faire ressortir les disparités régionales, urbaines et rurales relatives au vieillissement ainsi qu'à la disponibilité des ressources pour y faire face.

La présente étude est le fruit de cet engagement. Elle porte sur les effets du vieillissement sur la gestion des affaires et des services municipaux et comprend cinq chapitres. Le premier présente l'évolution démographique au Québec et dans ses régions, en accordant une attention particulière à la situation dans les municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents. Le deuxième chapitre s'attarde aux effets du vieillissement sur la demande de services municipaux, y inclus l'habitat, les loisirs, la sécurité publique, l'aménagement des lieux publics, le transport et les infrastructures municipales. Le troisième chapitre traite des effets du vieillissement sur les finances et la fiscalité à la lumière d'une comparaison entre les douze MRC les plus vieilles et les douze MRC les plus jeunes, sans toutefois déboucher sur des constats permettant d'attribuer au vieillissement un effet probant.

Le quatrième chapitre s'intéresse aux effets du vieillissement sur la gouvernance et la démocratie locale, notamment en ce qui a trait à la participation aux élections, aux mécanismes de consultation publique, au poids politique des personnes âgées et à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le cinquième chapitre trace à grands traits quelques stratégies mises en place dans les municipalités pour faire face aux effets du vieillissement sur la demande de services. En conclusion, le rapport fait état des actions entreprises au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour documenter la problématique de l'adaptation des services au vieillissement de la population.

L'étude a été réalisée à l'intérieur d'un cadre de recherche comportant certaines limites. Tout d'abord, les sujets qui ont été privilégiés dans les divers chapitres sont ceux qui interpellent le plus directement la municipalité dans sa relation avec ses citoyennes et citoyens âgés. C'est pourquoi les effets du vieillissement sur l'économie, la main-d'œuvre et les enjeux sociaux ont été écartés dans cette recherche. De même, le rapport ne fait pas état des problématiques qui vont de pair avec le vieillissement de la population, notamment celle de la diminution du poids des jeunes ou de l'exode des jeunes de certaines régions ou encore celle de l'apport de l'immigration comme frein au déclin démographique. Il s'agit d'autant d'enjeux qui méritent de faire ou qui font l'objet d'études par ailleurs.

De plus, la limite de l'accessibilité des données s'est avérée importante dès le début de la rédaction du rapport. Les données du recensement de 2001 et d'autres études statistiques consultées à l'étape de la recherche préalable continuent de faire périodiquement l'objet de nouvelles diffusions. Afin de pouvoir produire le présent document, des dates butoirs ont dû être fixées; c'est pourquoi certaines données qui s'y trouvent sont déjà périmées et mériteront d'être mises à jour. Le chapitre 1, traitant de l'évolution démographique au Québec et dans ses régions, sera le premier chapitre à être mis à jour.

Enfin, une étude sur les effets du vieillissement comporte les limites liées à sa dimension prospective. De fait, on ne peut prévoir avec certitude le comportement futur des personnes âgées, d'autant plus que ce comportement risque d'être fort différent selon l'état de santé, les revenus, le milieu de vie, etc.

L'évolution démographique au Québec et dans ses régions¹

¹ Depuis la rédaction des résultats de notre étude, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a publié de nouvelles perspectives démographiques pour le Québec et les régions (février 2004). Cependant, ces nouvelles données ne seront disponibles à l'échelle des MRC qu'au cours de l'automne 2004. Les résultats présentés ici portent donc sur les perspectives démographiques publiées par l'ISQ au cours de l'année 2000. Même si les pourcentages précis diffèrent un peu des nouveaux résultats publiés, les grandes conclusions pour le Québec et les régions administratives demeurent les mêmes.

Le vieillissement démographique représente une préoccupation grandissante dans l'administration publique québécoise, notamment en raison de l'ampleur qu'il prendra au cours des prochaines décennies et de la rapidité de son évolution. La préparation des institutions municipales face à cette transformation de la structure par âge de la population du Québec peut être facilitée par une documentation adéquate de la problématique.

Le présent chapitre vise à décrire la situation actuelle et l'évolution projetée du phénomène au cours des vingt prochaines années. Son apport original est qu'il s'intéresse tout spécialement à la disparité du phénomène sur le territoire québécois. L'analyse se divise en trois sections. La première trace un bref portrait du vieillissement de la population pour le Québec dans son ensemble. La deuxième précise ce portrait en analysant les données à l'échelle des régions administratives et des MRC ou des territoires équivalents. La troisième éclaire le tableau d'une manière particulière en faisant quelques liens entre la migration et l'inégal vieillissement des régions québécoises.

Trois considérations méritent d'être précisées d'entrée de jeu. D'abord, bien que le vieillissement de la population puisse se définir d'une manière large comme un changement dans l'équilibre entre les groupes d'âge, conjuguant le plus souvent une diminution de la part des jeunes et une croissance de celle des aînés, un seul de ces éléments est documenté ici, soit l'évolution de la population de 65 ans et plus.

Ensuite, bien que l'âge de 65 ans ne représente plus, comme auparavant, le seuil de la vieillesse, il correspond encore à une limite administrative largement utilisée. En outre, c'est autour de cet âge, parfois un peu avant ou encore un peu après, que se produisent le retrait du marché du travail et les changements qui s'ensuivent en matière de revenus, de santé, etc. Ces événements ont un impact sur les individus en matière de choix du milieu de vie auquel ils aspirent pour cette tranche de vie. Certains choisissent de demeurer dans leur résidence en milieu urbain, d'autres, de migrer vers le milieu rural, ce qui risque donc d'influencer le domaine municipal.

Ce chapitre ne porte pas directement sur le vieillissement des populations de chacune des municipalités du Québec, mais plutôt sur celui des MRC ou de leurs territoires équivalents². Le travail fait ici pourra cependant servir à alimenter le questionnement des acteurs locaux en matière de vieillissement à l'échelle des municipalités.

² La MRC 97 (Sept-Rivières-Caniapiscou) désigne le regroupement des MRC 971 (Sept-Rivières) et 972 (Caniapiscou); la MRC 98 (Minganie-Basse-Côte-Nord) désigne le regroupement de la MRC 981 (Minganie) et du territoire équivalent 982 (Basse-Côte-Nord); la MRC 99 (Jamésie-Kativik) désigne le regroupement des territoires équivalents 991 (Jamésie) et 992 (Kativik).

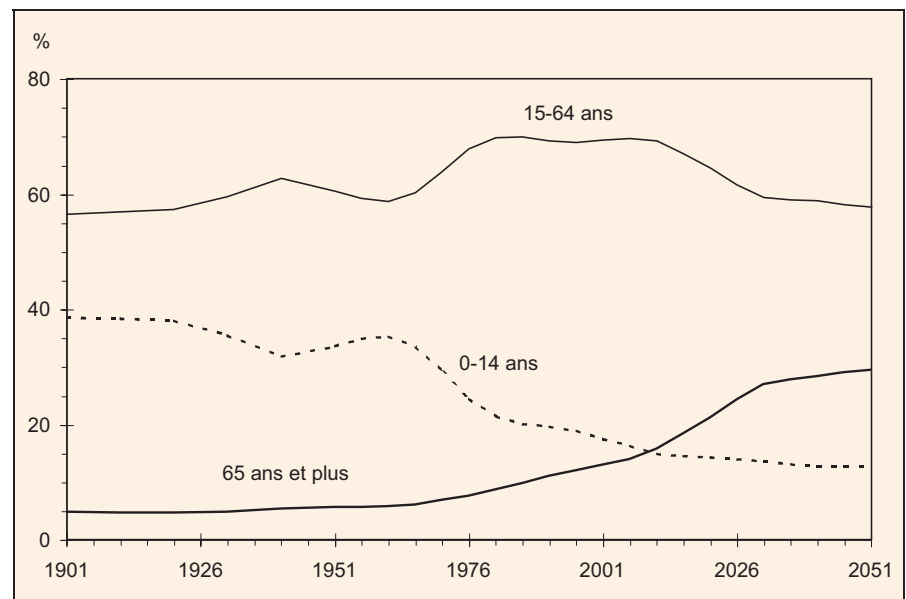
1.1 Le portrait du vieillissement pour le Québec dans son ensemble

1.1.1 Le portrait actuel

Ce n'est plus un secret pour personne, la population du Québec vieillit. Alors que la part des personnes âgées de 65 ans et plus n'était que de 5%, soit à peine une personne sur vingt, pendant toute la première moitié du 20^e siècle, elle a grimpé rapidement et atteint 13% aujourd'hui, soit un peu plus d'une personne sur huit. Cette croissance devrait se poursuivre pour atteindre 16% aux alentours de 2011. À ce moment, le pourcentage des aînés dans la population dépassera celui des jeunes. L'augmentation se poursuivra et la part des 65 ans et plus sera d'une personne sur cinq vers 2021, d'une sur quatre vers 2026 et d'un peu moins d'une sur trois vers 2051 (figure 1).

FIGURE 1

Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1901-2051



Source :
Institut de la statistique du Québec, La situation démographique au Québec,
Bilan 2002, tableau 2.6.

Une réalité planétaire

Le vieillissement de la population n'est pas un phénomène exclusivement québécois; c'est un phénomène planétaire. Les Nations Unies estiment qu'en 2050, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les personnes de plus de 60 ans excéderont en nombre les jeunes de moins de 15 ans. Et toujours selon les travaux des Nations Unies, tous les pays sans exception connaîtront d'ici 2050 une augmentation de l'âge médian de leur population. L'âge médian est d'ailleurs l'indicateur que retient cet organisme pour classer les pays en fonction du vieillissement de leur population. Selon ce classement (tableau 1), le Japon, où l'âge médian s'établit à 41,3 ans en 2000, est le pays ayant la population la plus vieille, suivi par l'Italie et la Suisse (40,2 ans), l'Allemagne (39,9 ans) et la Suède (39,6 ans). Le Canada se situe au 27^e rang de ce classement (36,9 ans), tout juste devant la Russie (28^e rang). La population canadienne est donc un peu plus jeune que celle du Royaume-Uni (18^e rang) ou de la France

(20^e rang), mais un peu plus âgée que celle de l'Australie (34^e rang) ou des États-Unis (36^e rang), et beaucoup plus âgée que celle du Mexique (104^e rang). L'âge médian du Québec (38,0 ans en 2000) le situerait au 16^e rang du classement. Les résultats du recensement de 2001 de Statistique Canada ont d'ailleurs révélé que le Québec est, avec la Nouvelle-Écosse, l'une des deux provinces canadiennes ayant la population la plus âgée.

TABLEAU 1

Âge médian de certains pays et du Québec en 2000

RANG	PAYS	ÂGE MÉDIAN
1	Japon	41,3
2	Italie	40,2
3	Suisse	40,2
4	Allemagne	39,9
5	Suède	39,6
16*	Québec	38,0
18	Royaume-Uni	37,7
20	France	37,6
27	Canada	36,9
28	Russie	36,8
34	Australie	35,2
36	États-Unis	35,2
104	Mexique	22,9

* La donnée pour le Québec a été ajoutée au classement des pays fait par les Nations Unies.

Sources :
ONU (2003). World Population Prospects : The 2002 Revision. Highlights;
Statistique Canada, Estimations de la population.

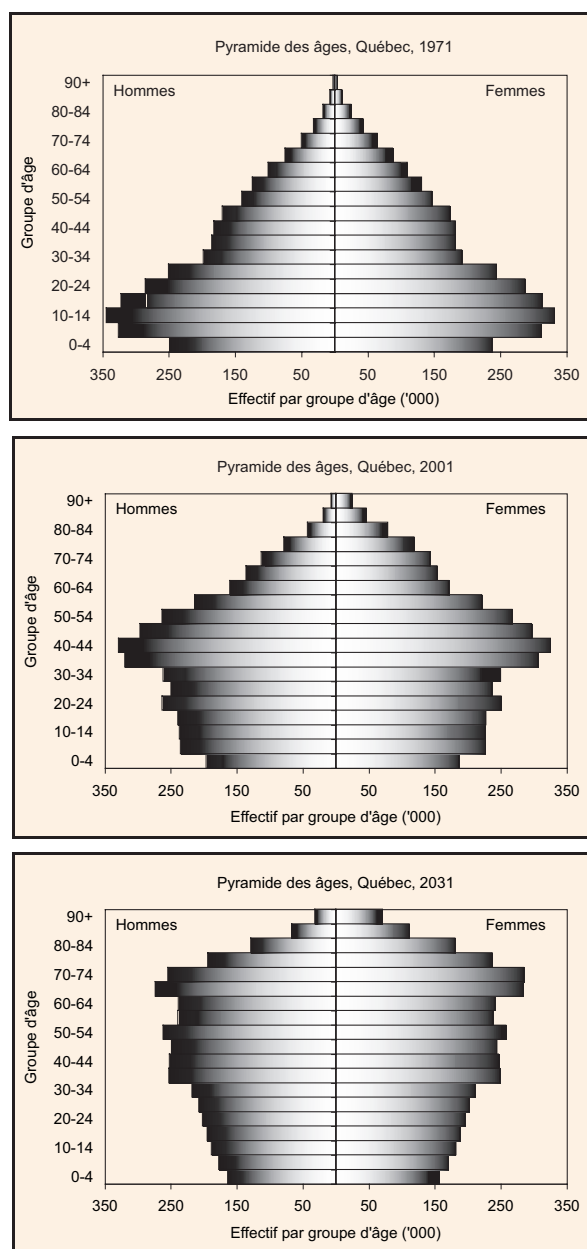
*1.1.2 Les projections démographiques**La conséquence des comportements passés*

Le vieillissement de la population québécoise est une réalité incontournable, car il découle des comportements des cinq dernières décennies (Lapierre-Adamcyk, 2001). Il est le résultat de la baisse de la fécondité, qui a entraîné un recul de la proportion des jeunes, conjuguée à de substantiels progrès en matière de longévité, qui ont amené une augmentation relative du nombre de personnes âgées. Les expressions « vieillissement par la base » et « vieillissement par le sommet » sont associées à ces phénomènes. Le baby-boom des années 1950 et 1960 (on en fixe généralement les limites à la période 1946-1966) en a d'abord freiné le processus, mais l'arrivée des premiers baby-boomers à ce que l'on appelle le troisième âge (vers 2011) aura au contraire un effet d'accélération.

L'examen de la pyramide des âges de la population du Québec à différents moments dans le temps, ici 1971, 2001 et 2031 (figure 2), permet de bien voir les transformations dans la structure par âge et de suivre le passage des générations du baby-boom du bas vers le haut de la pyramide. En 1971, les baby-boomers ont de 5 à 24 ans.

Le poids de leur nombre se fait alors tout particulièrement sentir dans le monde de l'éducation. En 2001, ils ont de 35 à 54 ans et constituent une large part des personnes sur le marché du travail. On voit poindre le vieillissement de la population active. En 2031, âgés de 65 à 84 ans, leur importance numérique se fera notamment sentir sur les régimes de retraite. Notons que les femmes de 65 à 74 ans formeront alors le segment le plus nombreux de la population.

FIGURE 2
Pyramides des âges, Québec, Femmes



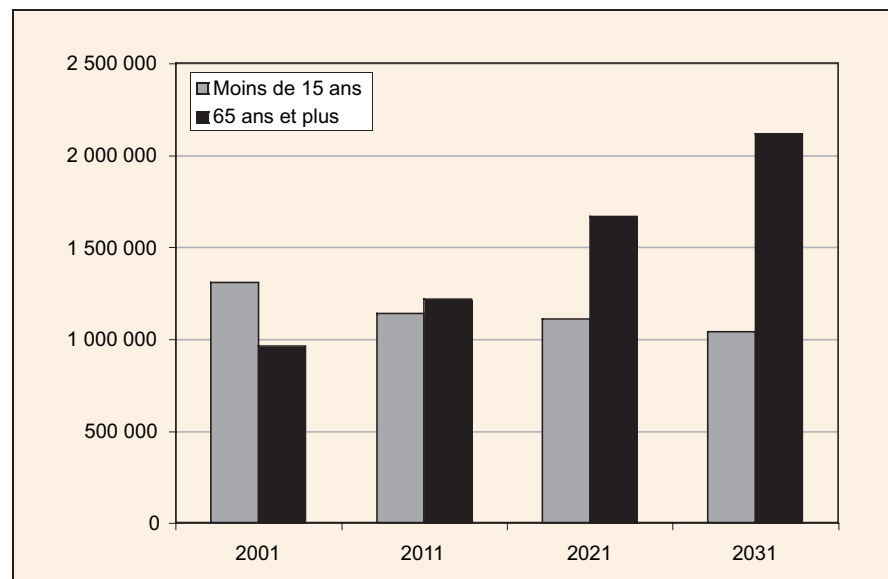
Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique
du Québec, Perspectives démographiques 1996-2041.

Le poids des nombres

La part des aînés dans la population québécoise passera de 13 % à près de 30 % d'ici une cinquantaine d'années. C'est ce que l'on appelle le « vieillissement relatif ». Mais l'augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus, que l'on désigne comme le « vieillissement absolu », sera tout aussi saisissante (figure 3). Le Québec, qui compte 960 000 personnes de 65 ans et plus en 2001, en comptera 1,2 million dans dix ans, 1,7 million dans vingt ans et 2,1 millions dans trente ans, ce qui représente plus que le double du nombre actuel. En contrepartie, sans un redressement important de la fécondité, le nombre de jeunes de moins de 15 ans ira en diminuant, passant de 1,3 million actuellement à tout juste un million dans trente ans.

FIGURE 3

Évolution du nombre de jeunes et d'aînés, Québec, 2001-2031



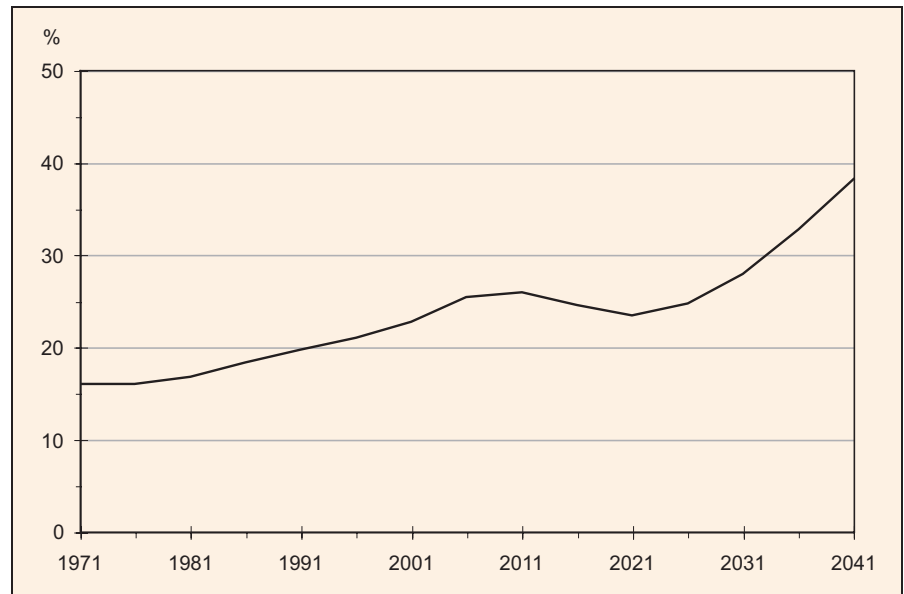
Sources :

Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques 1996-2041.

Un vieillissement dans le vieillissement

La structure par âge à l'intérieur même de la population âgée va-t-elle aussi se modifier, phénomène que certains appellent le « vieillissement dans le vieillissement » (Eggerickx et Tabutin, 2000)? En effet, l'indice de séniorité, soit la part des 80 ans et plus dans la population des 65 ans et plus, a connu une augmentation continue au Québec au cours des dernières années, passant de 16 % en 1971 à 23 % en 2001 (figure 4). L'indice devrait poursuivre sa croissance pour atteindre 26 % en 2011, puis la tendance s'inversera pour une quinzaine d'années, période pendant laquelle une large part des baby-boomers aura de 65 à 79 ans. L'arrivée de ces générations nombreuses au quatrième âge entraînera une flambée de l'indice de séniorité de 2026 à 2041. À ce moment, près de 40 % des aînés auront plus de 80 ans.

FIGURE 4
Indice de séniorité



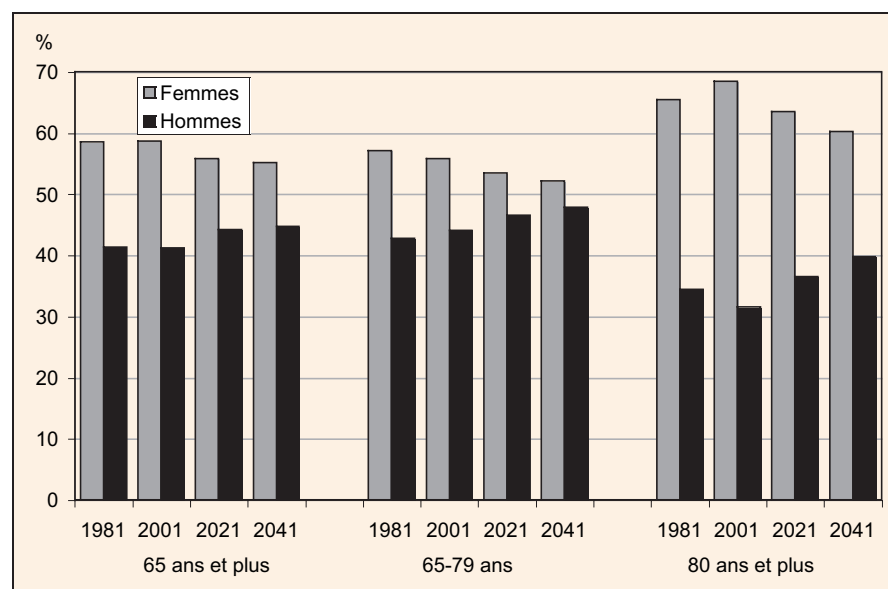
Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,
Perspectives démographiques 1996-2041.

L'apanage des femmes?

La population âgée est et demeurera majoritairement féminine, mais l'écart entre les sexes semble appelé à se rétrécir (figure 5). En 2001, 59 % des personnes de 65 ans et plus sont des femmes. Ce pourcentage devrait diminuer légèrement pour atteindre 55 % en 2041. Le déséquilibre entre les sexes est plus marqué dans la population très âgée. Actuellement, 68 % des personnes de 80 ans et plus sont de sexe féminin. Bien que le pourcentage soit en diminution, il y aura encore 60 % de femmes chez les grands aînés en 2041.

FIGURE 5

Répartition des aînés selon le sexe, Québec



Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,
Perspectives démographiques 1996-2041.

En somme

Au Québec, comme un peu partout dans le monde, la population vieillit. Le pourcentage et le nombre de personnes âgées vont croître rapidement au cours des prochaines années, conséquence des comportements passés. L'arrivée des baby-boomers au troisième âge (à compter de 2011), puis au quatrième âge (à compter de 2026) viendra amplifier ce phénomène amorcé depuis déjà plusieurs années.

1.2 Le portrait du vieillissement à l'échelle des régions administratives et des MRC

Tout comme la population en général, la population âgée ne se répartit pas uniformément sur le territoire québécois et il est évident que le vieillissement ne sera pas vécu partout avec la même intensité ni à la même vitesse. C'est cet aspect qui fait l'objet de la présente section.

L'analyse porte sur les régions administratives et sur les MRC et territoires équivalents qui subdivisent le Québec. Pour des raisons liées à la disponibilité des données démographiques nécessaires à cette analyse, le découpage géographique utilisé n'est pas le plus récent, mais plutôt celui qui était en vigueur au 31 décembre 1999. Pour ces mêmes raisons, quelques MRC situées dans le nord du Québec ont été regroupées deux à deux³. Pour simplifier la lecture, le terme MRC sera utilisé tout au long du texte et désignera à la fois les MRC, les territoires équivalents et les regroupements mentionnés précédemment. Ainsi, 17 régions administratives et 99 MRC sont à l'étude.

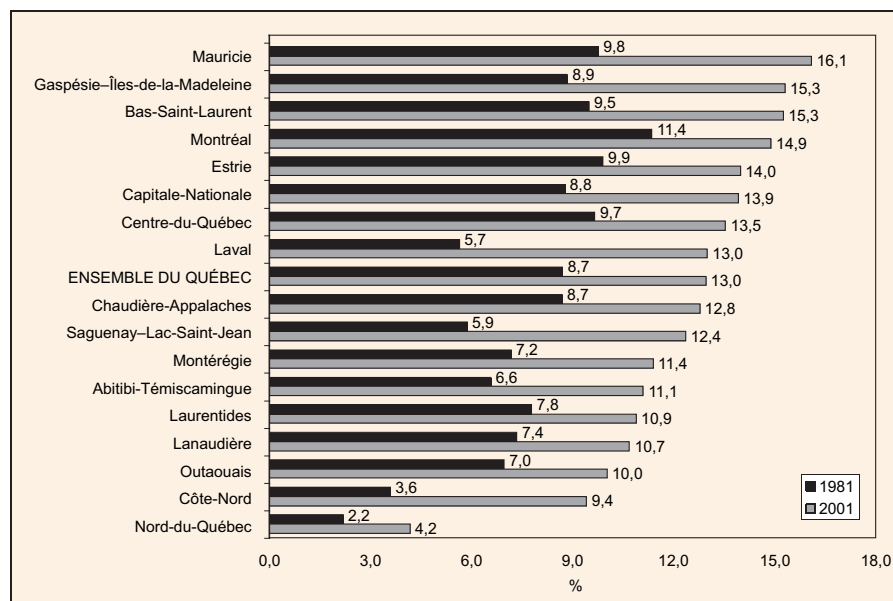
1.2.1 La situation actuelle dans les régions et les MRC

La diversité des situations observées en matière de vieillissement est importante à l'échelle des régions administratives et, plus encore, à l'échelle des MRC. En 2001, la proportion d'aînés dans les régions varie de 4,2 % à 16,1 %. Parmi les MRC, la plus jeune compte 4,2 % d'aînés alors que dans la plus vieille, cette proportion est de presque une personne sur cinq (19,4 %). Mais de quelles régions et de quelles MRC s'agit-il?

La figure 6 présente la part des aînés dans la population de chacune des régions administratives du Québec en 2001 ainsi qu'en 1981. En 2001, c'est la Mauricie qui compte le plus grand pourcentage d'aînés (16,1 %), suivie par les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent (15,3 %). Montréal arrive au quatrième rang (14,9 %). Au bas de la figure, on trouve le Nord-du-Québec, qui ne dénombre que 4,2 % d'aînés dans sa population. La forte présence autochtone dans cette région n'est certes pas étrangère à ce fait, puisque cette population affiche un taux de natalité supérieur à celui du reste de la province. La Côte-Nord (9,4 %) est la seule autre région sous le seuil des 10 %. L'Outaouais (10,0 %), Lanaudière (10,7 %) et les Laurentides (10,9 %) viennent ensuite. Dans toutes les régions, la situation a grandement évolué au cours des vingt dernières années. En 1981, c'est Montréal qui arrivait au premier rang, seule région alors à compter plus de 10 % d'aînés. La progression du vieillissement sur la Côte-Nord (de 3,6 % à 9,4 %) mérite d'être soulignée, bien que cette région demeure l'une des plus jeunes. Mentionnons aussi les cas de Laval et du Saguenay-Lac-Saint-Jean où la proportion d'aînés a plus que doublé en deux décennies.

³ La MRC 97 (Sept-Rivières-Caniapiscau) désigne le regroupement des MRC 971 (Sept-Rivières) et 972 (Caniapiscau); la MRC 98 (Minganie-Basse-Côte-Nord) désigne le regroupement de la MRC 981 (Minganie) et du territoire équivalent 982 (Basse-Côte-Nord); la MRC 99 (Jamésie-Kativik) désigne le regroupement des territoires équivalents 991 (Jamésie) et 992 (Kativik).

FIGURE 6

Population âgée de 65 ans et plus par région administrative, Québec

Source :
Statistique Canada, Estimations de la population.

Parmi les MRC qui comptent les plus forts pourcentages d'aînés en 2001 (tableau 2), six se situent dans un continuum regroupant les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie, mais à l'extérieur des grandes régions métropolitaines (carte 1). C'est la MRC des Basques qui détient actuellement le plus fort pourcentage de personnes âgées, soit 19,4 % (tableau 2). Viennent ensuite Mékinac (18,7 %), Asbestos (18,6 %) et Le Centre-de-la-Mauricie (18,0 %). On trouve trois des cinq MRC de la région de la Mauricie (région 04) dans la liste des dix MRC les plus vieilles.

Les MRC les moins avancées dans leur vieillissement se situent surtout dans le nord du Québec ainsi que dans la banlieue de Montréal. On en compte aussi quelques-unes autour de la ville de Québec et dans le sud de l'Outaouais. Mentionnons Jamésie-Kativik (4,2 %), Les Moulins (6,5 %), La Jacques-Cartier (6,7 %), Les Chutes-de-la-Chaudière (6,8 %) et Mirabel (6,8 %).

Il est intéressant de noter que les régions de l'Outaouais (07), de la Chaudière-Appalaches (12), de Lanaudière (14) et des Laurentides (15) comptent à la fois une MRC parmi les dix plus vieilles, mais aussi une ou deux parmi les dix plus jeunes.

TABLEAU 2

Les 10 MRC ayant les populations les plus vieilles en 2001

Les 10 MRC ayant les populations les plus jeunes en 2001

Rang	Numéro et nom de la MRC	Région	% 65 +	Rang	Numéro et nom de la MRC	Région	% 65 +
1	11 Les Basques	01	19,4	1	99 Jamésie-Kativik	10	4,2
2	35 Mékinac	04	18,7	2	64 Les Moulins	14	6,5
3	40 Asbestos	05	18,6	3	22 La Jacques-Cartier	03	6,7
4	36 Le Centre-de-la-Mauricie	04	18,0	4	25 Les Chutes-de-la-Chaudière	12	6,8
5	77 Les Pays-d'en-Haut	15	17,7	5	74 Mirabel	15	6,8
6	62 Matawinie	14	17,7	6	73 Thérèse-De Blainville	15	7,4
7	31 L'Amiante	12	17,4	7	82 Les Collines-de-l'Outaouais	07	7,6
8	80 Papineau	07	17,3	8	59 Lajemmerais	16	8,0
9	04 Denis-Riverin	11	17,0	9	97 Sept-Rivières-Caniapiscau	09	8,2
10	51 Maskinongé	04	17,0	10	81 Communauté-Urbaine-de-l'Outaouais	07	8,9

Note : 97 = somme des MRC 971 et 972 ; 99 = somme des MRC 991 et 992.

Source :

Statistique Canada, Estimations de la population.

L'annexe 1 résume sous forme d'un tableau synthèse la plupart des résultats présentés dans cette section.

1.2.2 Le vieillissement dans les régions et les MRC, si la tendance se maintient...

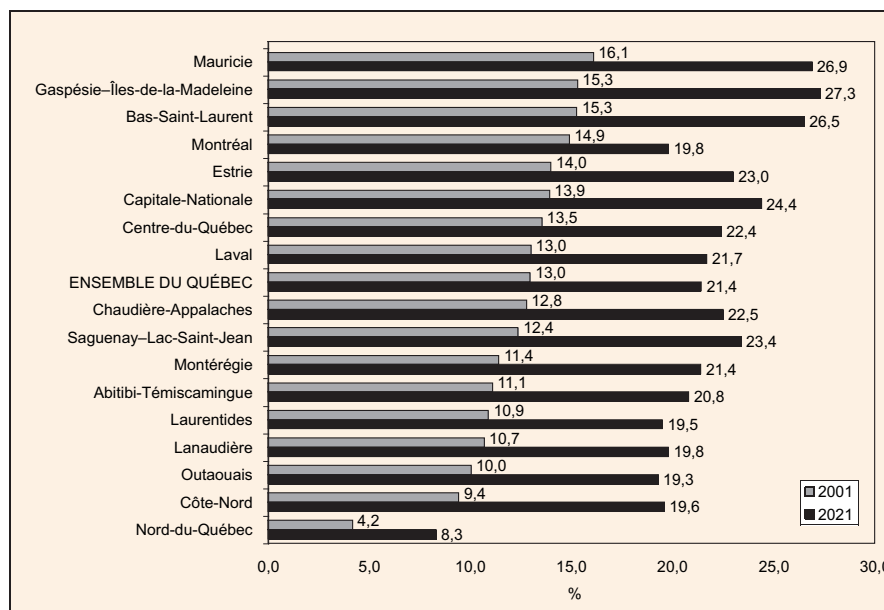
Le vieillissement de la population se déploiera de manière très hétérogène sur le territoire québécois. Cependant, au-delà de cette hétérogénéité, un grand constat s'impose : toutes les régions administratives et toutes les MRC du Québec connaîtront une hausse importante de la part des 65 ans et plus dans leur population au cours des vingt prochaines années. En effet, un coup d'œil à l'annexe 2 laisse voir une succession de courbes illustrant l'évolution de ces proportions qui augmentent toutes dans le temps, sans exception. Cependant, cette hétérogénéité apparaît bien clairement, puisque la situation anticipée du vieillissement varie beaucoup d'une région à l'autre et, à l'intérieur même d'une région, d'une MRC à l'autre.

Quatre indicateurs vont permettre d'illustrer la progression du phénomène du vieillissement dans les régions et les MRC au cours des deux prochaines décennies : le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus en 2021 ; l'année estimée où le nombre d'aînés dépassera le nombre de jeunes ; l'année estimée où les aînés représenteront plus de 20 % de la population et, enfin, le pourcentage d'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus d'ici 2021. Une cinquième section traite du lien entre la croissance ou la décroissance démographique des MRC et le vieillissement.

Indicateur no 1 : La part des 65 ans et plus en 2021

Dans la plupart des cas, les régions actuellement les plus âgées le seront encore dans vingt ans (figure 7). En effet, la Mauricie, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent conservent les trois premiers rangs en comptant respectivement 26,9 %, 27,3 % et 26,5 % d'aînés en 2021, soit plus d'un résidant sur quatre. Le cas de Montréal apparaît particulier. Cette région, qui compte actuellement un pourcentage d'aînés supérieur à la moyenne québécoise (14,9 % contre 13,0 % en 2001), devrait connaître un vieillissement moins marqué dans le futur (19,8 % contre 21,4 % en 2021). On peut penser que la migration internationale, qui se concentre dans l'île de Montréal et qui est généralement le fait de personnes plus jeunes, vient atténuer le phénomène du vieillissement dans cette région. En 2021, onze régions compteront plus de 20 % d'aînés alors que cinq autres seront tout près de ce seuil. La région du Nord-du-Québec se démarque. La part des aînés y passera de 4,2 % à 8,3 %, ce qui est nettement moins que dans les autres régions, mais qui correspond tout de même à un doublement de la proportion.

FIGURE 7
Population âgée de 65 ans et plus par région administrative, Québec



Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,
Perspectives démographiques 1996-2041.

Qu'en est-il à l'échelle des MRC? Alors qu'en 2001, 16 MRC sur 99 comptaient moins de 10 % d'aînés dans leur population, elles ne sont plus que deux dans cette situation en 2021. Et alors qu'en 2001, aucune MRC ne totalisait plus de 20 % d'aînés, ce seuil aura été franchi par 80 des 99 MRC du Québec dans une vingtaine d'années. Au total, on dénombre 17 MRC ayant un pourcentage d'aînés supérieur à 27,5 % et 18 autres où le pourcentage varie de 25,0 à 27,5 % en 2021 (carte 2). Tout comme en 2001, la plupart de ces MRC se situent dans l'axe du fleuve Saint-Laurent, mais à l'extérieur des grandes régions métropolitaines. La banlieue montréalaise se caractérise par un grand nombre de MRC parmi les plus jeunes.

En 2021, les MRC aux populations les plus vieilles compteront plus de 30 % d'aînés (tableau 3). Ce sont Les Basques et Le Bas-Richelieu (31,1 %), Mékinac (31,0 %), Charlevoix (30,9 %), Papineau (30,6 %) et L'Amiante (30,3 %). Les deux seules MRC à se situer en dessous de 10 % sont Jamésie-Kativik (8,3 %) et Mirabel (9,8 %). Viennent ensuite La Jacques-Cartier (14,0 %), Les Moulins (15,1 %) et Thérèse-De Blainville (15,8 %).

TABLEAU 3

Les 10 MRC ayant les populations les plus vieilles en 2021**Les 10 MRC ayant les populations les plus jeunes en 2021**

Rang	Numéro et nom de la MRC	Région	% 65 +	Rang	Numéro et nom de la MRC	Région	% 65 +
1	11 Les Basques	01	31,1	1	99 Jamésie-Kativik	10	8,3
2	53 Le Bas-Richelieu	16	31,1	2	74 Mirabel	15	9,8
3	35 Mékinac	04	31,0	3	22 La Jacques-Cartier	03	14,0
4	16 Charlevoix	03	30,9	4	64 Les Moulins	14	15,1
5	80 Papineau	07	30,6	5	73 Thérèse-De Blainville	15	15,8
6	31 L'Amiante	12	30,3	6	82 Les Collines-de-l'Outaouais	07	17,0
7	77 Les Pays-d'en-Haut	15	29,5	7	67 Roussillon	16	17,1
8	08 Matane	01	29,5	8	98 Minganie-Basse-Côte-Nord	09	17,2
9	51 Maskinongé	04	29,4	9	25 Les Chutes-de-la-Chaudière	12	17,2
10	40 Asbestos	05	29,4	10	81 Communauté-Urbaine-de-l'Outaouais	07	18,0

Note : 98 = somme des MRC 981 et 982 ; 99 = somme des MRC 991 et 992.

Source :

Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population, Perspectives démographiques 1996-2041.

Indicateur no 2 : Moins de jeunes que d'aînés

Si la tendance se maintient, c'est un peu avant 2011 que le nombre de personnes de 65 ans et plus dépassera celui des moins de 15 ans dans la population du Québec. Cette inversion des proportions dans la structure par âge a déjà lieu dans une région, la Mauricie, et dans 16 MRC, toutes comptant parmi les plus âgées actuellement (carte 3). Elle est imminente dans le Bas-Saint-Laurent, dans la Capitale-Nationale, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans 25 MRC où elle devrait se produire d'ici 2006. En 2021, une seule région, le Nord-du-Québec, et seulement 5 MRC (La Jacques-Cartier, Les Moulins, Thérèse-De Blainville, Mirabel et Jamésie-Kativik) compteront encore plus de jeunes que d'aînés dans leur population.

Indicateur no 3 : Le seuil du 20 %

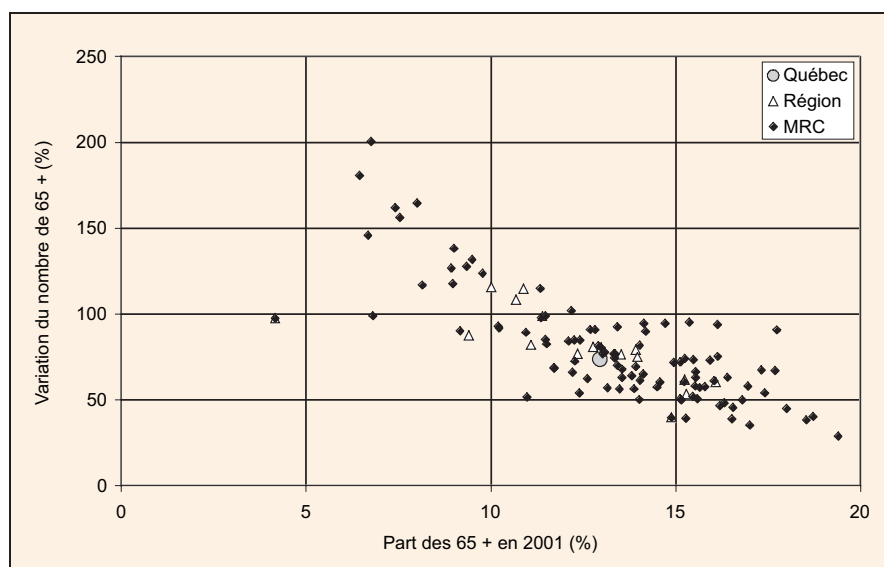
Bien que quelques-unes s'en approchent, aucune MRC ne compte actuellement plus de 20 % de sa population âgée de plus de 65 ans. En 2021, cette proportion aura été dépassée dans 11 des 17 régions et dans 80 des 99 MRC. Cinq MRC devraient franchir ce seuil d'ici 2006 (carte 4). Ce sont les MRC des Basques, de Mékinac, de Matawinie, des Pays-d'en-Haut et de Papineau. Treize autres le franchiront entre 2006 et 2011. Les premières régions à atteindre ce niveau (Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Mauricie et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) le feront entre 2011 et 2016, en même temps que 31 autres MRC. Elles seront suivies par 30 MRC et 6 régions entre 2016 et 2021. La plupart des MRC qui n'auront pas franchi ce seuil en 2021 se situent dans le nord du Québec, mais aussi dans la banlieue de Montréal. Pour l'ensemble du Québec, cette situation devrait se produire un peu avant 2021.

Indicateur no 4 : De deux à trois fois plus d'âinés dans certaines MRC

L'analyse du vieillissement absolu dans les MRC, c'est-à-dire de l'augmentation du nombre de personnes âgées, révèle des tendances fort différentes de celles mises en évidence jusqu'ici par l'analyse du vieillissement relatif. En effet, ce sont les territoires qui ont actuellement les plus faibles pourcentages de personnes âgées qui verront croître le plus rapidement le nombre de personnes de 65 ans et plus sur leur territoire dans les vingt prochaines années.

On constate à la figure 8 que les territoires qui ont actuellement moins de 10 % d'âinés dans leur population verront le nombre de ceux-ci doubler (une augmentation de 100 %) et parfois même tripler (une augmentation de 200 %) d'ici 2021. Les MRC qui comptent déjà une forte proportion d'âinés connaîtront une hausse importante certes mais moindre, de l'ordre de 50 % à 100 % dans la plupart des cas.

FIGURE 8
Augmentation du nombre d'âinés entre 2001 et 2021



Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,
Perspectives démographiques 1996-2041.

La carte 5 permet d'illustrer géographiquement ces observations. Elle présente, au premier coup d'œil, une situation à peu près à l'inverse de ce que les cartes précédentes laissaient voir. Cette fois, c'est la couronne montréalaise qui affiche les pourcentages les plus élevés pendant que la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichent les scores les plus bas. Dans cinq MRC, la hausse du nombre de personnes âgées pourrait dépasser 150%. Ce sont Les Chutes-de-la-Chaudière, Les Moulins, Thérèse-De Blainville, Lajemmerais et Les Collines-de-l'Outaouais.

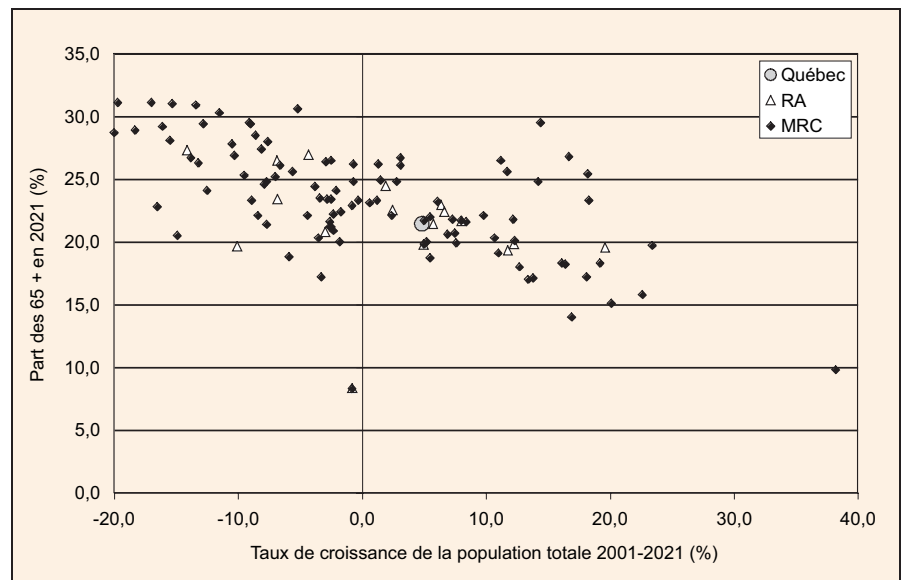
Croissance, décroissance et vieillissement

Au Québec, le vieillissement de la population se conjugue avec un ralentissement de la croissance démographique qui devrait mener, dans quelques années, à l'amorce du déclin.

Globalement, il existe une relation négative entre le taux de croissance de la population totale et le vieillissement relatif. Ainsi, plus la diminution de la population anticipée est grande, plus le pourcentage d'aînés dans cette population en 2021 tend à être important (figure 9). Déclin de population et pourcentage élevé d'aînés sont donc souvent associés. Cinq des six MRC pour lesquelles la projection anticipe plus de 30 % d'aînés en 2021 (voir le tableau 3) pourraient connaître des pertes démographiques de l'ordre de 10 à 20 % au cours des deux prochaines décennies.

FIGURE 9

Taux de croissance et vieillissement relatif, Québec

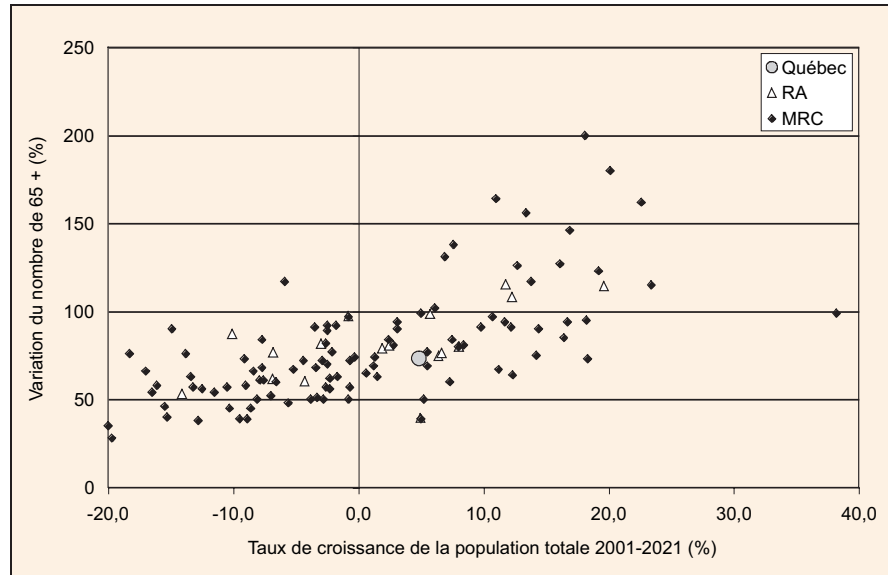


Sources : Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques 1996-2041.

À l'inverse, un taux de croissance positif est le plus souvent associé à une proportion d'aînés moins grande. Il s'agit là de la tendance générale, mais on note plusieurs exceptions. Les plus notables concernent les MRC pour lesquelles on anticipe une croissance démographique de plus de 10 % en vingt ans, mais qui compteront pourtant plus d'un aîné sur quatre dans leur population en 2021. Ce sont les MRC de Memphrémagog, de Matawinie, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et de La Vallée-de-la-Gatineau.

La relation entre le taux de croissance de la population totale et le vieillissement absolu tend, quant à elle, à devenir positive. Croissance de la population totale et croissance particulièrement forte du nombre d'aînés semblent liées (figure 10). Les cinq MRC identifiées précédemment comme pouvant voir augmenter le nombre d'aînés sur leur territoire de plus de 150 % (carte 5) le feront dans un contexte de croissance soutenue.

FIGURE 10
Taux de croissance et vieillissement absolu, Québec

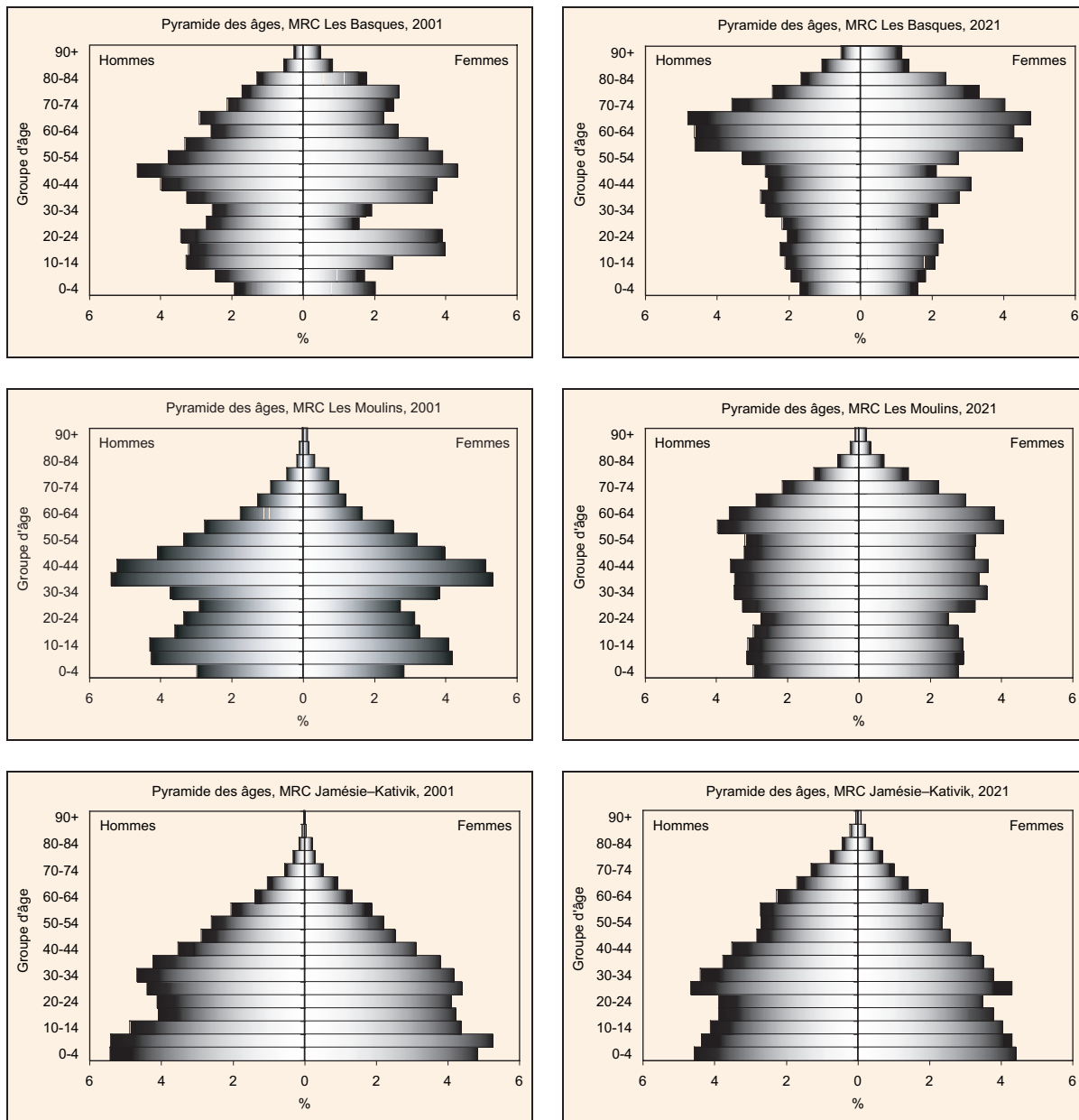


Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,
Perspectives démographiques 1996-2041.

L'annexe 3 résume sous forme de tableau synthèse la plupart des résultats présentés dans cette section.

La figure 11, quant à elle, illustre les situations extrêmes en matière de vieillissement démographique à l'échelle des MRC québécoises. On y présente les pyramides des âges en 2001 et en 2021 pour trois d'entre elles : Les Basques, la plus vieille actuellement et dans vingt ans; Les Moulins, actuellement jeune, mais qui verra le nombre d'aînés augmenter rapidement; Jamésie-Kativik, actuellement la plus jeune et qui le demeurera.

FIGURE 11
Pyramide des âges, MRC



Sources :
Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,
Perspectives démographiques 1996-2041.

En somme

Toutes les MRC verront le nombre et la part des personnes âgées augmenter dans leur population au cours des prochaines années. Cependant, la situation sera plus accentuée dans certaines d'entre elles, et ce, de deux manières différentes.

La première se traduit par un poids important des aînés dans la population. Elle touche déjà et touchera de façon encore plus marquée dans les années à venir un grand nombre de MRC. Les premières concernées se situent notamment dans les régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mais on trouve des MRC ayant une forte part d'aînés dans la plupart des régions du Québec. En outre, quatre MRC sur cinq compteront plus de 20 % d'aînés dans leur population dans moins de deux décennies. Ce type de vieillissement est souvent associé à une faible fraction de jeunes dans la population et au déclin démographique de la MRC, mais quelques MRC en croissance auront aussi un fort pourcentage d'aînés en 2021.

La seconde forme de vieillissement se caractérise par une augmentation marquée du nombre de personnes âgées dans la population. Elle se trouve tout particulièrement dans les milieux urbains de Montréal, de Québec et de Gatineau, ainsi que dans le nord du Québec. Bien différente de la précédente, elle s'accompagne généralement d'un accroissement de la population totale.

1.3 Les migrations et l'inégal vieillissement des régions québécoises

On l'a dit, le vieillissement de la population est inscrit dans la structure par âge de la population québécoise et résulte des comportements passés. Cependant, les mouvements migratoires ont un impact sur ce vieillissement. Ils peuvent agir comme facteur accélérant dans les territoires qui voient partir les jeunes adultes comme dans ceux qui attirent les personnes âgées. Ils peuvent aussi favoriser un rajeunissement dans les territoires attractifs pour les jeunes ménages et leurs enfants. Pour le Québec et ses régions administratives, il est possible d'estimer l'impact attribuable respectivement aux mouvements naturels (naissances et décès) et aux mouvements migratoires sur le pourcentage d'aînés dans la population. Cela peut se faire à l'aide d'un scénario de projection spécial faisant l'hypothèse qu'il n'y a aucun mouvement migratoire.

Le tableau 4 permet de constater que l'impact dû aux mouvements naturels est de beaucoup supérieur à celui imputable aux mouvements migratoires, et ce, tant pour le Québec que pour les différentes régions administratives. Pour l'ensemble du Québec, les mouvements naturels sont à l'origine d'une hausse de 9,5 points de pourcentage. Celle-ci n'est réduite que de 1,1 point de pourcentage par les mouvements migratoires (interprovinciaux et internationaux). C'est dire que, globalement, la migration a un léger effet de rajeunissement sur la population du Québec.

TABLEAU 4

Impact des mouvements naturels et migratoires

Région administrative	65 ans et plus (%)		Variation 2001-2021 (%)		
	2001	2021	totale	par mouvements naturels	par mouvements migratoires
Ensemble du Québec	13,0	21,4	8,4	9,5	-1,1
Bas-Saint-Laurent (01)	15,3	26,5	11,2	8,9	2,3
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	12,4	23,4	11,0	9,2	1,8
Capitale-Nationale (03)	13,9	24,4	10,5	11,1	-0,6
Mauricie (04)	16,1	26,9	10,8	9,4	1,4
Estrie (05)	14,0	23,0	9,0	8,7	0,3
Montréal (06)	14,9	19,8	4,9	7,7	-2,8
Outaouais (07)	10,0	19,3	9,3	10,9	-1,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	11,1	20,8	9,7	8,2	1,5
Côte-Nord (09)	9,4	19,6	10,2	11,7	-1,5
Nord-du-Québec (10)	4,2	8,3	4,1	6,0	-1,9
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	15,3	27,3	12,0	9,3	2,7
Chaudière-Appalaches (12)	12,8	22,5	9,7	9,6	0,1
Laval (13)	13,0	21,7	8,7	10,1	-1,4
Lanaudière (14)	10,7	19,8	9,1	10,5	-1,4
Laurentides (15)	10,9	19,5	8,6	10,3	-1,7
Montérégie (16)	11,4	21,4	10,0	11,0	-1,0
Centre-du-Québec (17)	13,5	22,4	8,9	8,5	0,4

Sources :

Statistique Canada, Estimations de la population; Institut de la statistique du Québec,

Perspectives démographiques 1996-2041, scénario de référence (A) et scénario sans migration (F).

L'analyse du tableau par région montre que les mouvements migratoires (regroupant cette fois trois types de migration, soit internationale, interprovinciale et interrégionale) ont un effet de rajeunissement plus marqué pour Montréal (-2,8 %), le Nord-du-Québec (-1,9 %) et les Laurentides (-1,7 %). Cependant, ils accélèrent le vieillissement dans d'autres régions. Par exemple, ces mouvements seraient à l'origine de 2,7 points de pourcentage en plus d'aînés dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de 2,3 points dans le Bas-Saint-Laurent, de 1,8 point au Saguenay—Lac-Saint-Jean et de 1,5 point en Abitibi-Témiscamingue de 2001 à 2021.

Dans les MRC

Il n'est pas possible d'illustrer la situation précédente à l'échelle des MRC, puisque l'Institut de la statistique du Québec n'a pas réalisé le scénario sans migration à cette échelle géographique. Cependant, il est possible d'identifier les MRC qui sont les plus sujettes aux mouvements migratoires qui accélèrent le vieillissement, soit le départ des jeunes et l'afflux de personnes retraitées. Nous nous limiterons à examiner les mouvements migratoires à l'intérieur du Québec. La source de données utilisées ici est le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La carte 6 présente les MRC qui ont enregistré des pertes migratoires supérieures à 10 % de 1996 à 2001 dans le groupe des 15 à 34 ans ainsi que les MRC qui ont enregistré des gains migratoires supérieurs à 7 % au cours de la même période dans le groupe des 55 à 74 ans.

Dans le premier cas, 32 MRC sont concernées. En comparant avec les résultats illustrés à la carte 2, on constate que plus de la moitié de ces MRC compteront plus de 25 % d'aînés en 2021. Cependant, les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et quelques MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean perdent une part importante de leurs jeunes adultes, mais sans atteindre les niveaux de vieillissement attendus dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. C'est que ces territoires ont pour la plupart des populations actuellement plus jeunes que la moyenne québécoise.

Même si un nombre croissant d'aînés choisissent de changer de milieu de vie, la probabilité de changer de MRC est beaucoup moins élevée après 50 ans qu'elle ne l'est chez les plus jeunes. Cependant, certaines MRC semblent avoir un effet attractif important sur la population des 55 à 74 ans. Ainsi, six d'entre elles ont enregistré pour ce groupe d'âge un taux net de migration inter-MRC supérieur à 7 % de 1996 à 2001. Ce sont les MRC de Mirabel (15,4 %), des Pays-d'en-Haut (14,2 %), de Memphrémagog (14,0 %), de Matawinie (9,7 %), des Laurentides (7,8 %) et d'Antoine-Labelle (7,5 %). Il s'agit pour la plupart de régions de villégiature. Quatre de ces MRC se situent dans la région des Laurentides.

En somme

Bien qu'il découle surtout de la structure par âge actuelle et des mouvements naturels (naissances et décès), le vieillissement de la population est influencé par les mouvements migratoires. À l'échelle du Québec, la migration a un effet de rajeunissement, mais celui-ci demeure assez limité. Dans une MRC sur trois, on enregistre des pertes migratoires nettes supérieures à 10 % chez les jeunes adultes, pertes qui viennent accélérer l'augmentation de la part des aînés dans la population. Dans six MRC où sont concentrés plusieurs des lieux de villégiature les plus populaires du Québec, c'est plutôt le nombre d'aînés qui augmente rapidement avec l'arrivée de larges cohortes de personnes retraitées.

En conclusion

Au cours des prochaines années, toutes les MRC du Québec verront croître à la fois le nombre et le poids des aînés dans leur population. Ces transformations démographiques interpellent le monde municipal qui devra y faire face de manière parfois différente selon le type de vieillissement anticipé. Trois situations peuvent être ciblées de manière particulière, car elles risquent d'entraîner des besoins plus criants.

Dans certaines MRC, le plus souvent éloignées des grands centres urbains, les populations en place vont vieillir dans un contexte de déclin et de départ des jeunes adultes. Le nombre d'aînés y augmentera modérément, mais la dévitalisation probable du milieu, en l'absence de renouvellement démographique, aura sans aucun doute des conséquences sur les populations désireuses de demeurer sur place.

Dans quelques autres MRC, plus rares et souvent constituées de lieux de villégiature, c'est l'arrivée de personnes retraitées qui accélère le vieillissement. L'afflux de quinquagénaires et de sexagénaires ne sera pas sans conséquences sur la vie municipale. Quels sont leurs besoins et ceux-ci sont-ils les mêmes que ceux des populations qui sont nées sur place et qui y vivent depuis toujours ? Les municipalités peuvent aussi s'interroger sur la pérennité de la présence de ces nouveaux arrivants, car ils sont peut-être de passage pour quelques années seulement.

Dans les couronnes de banlieue des grandes villes, les populations vont continuer de croître, mais les populations âgées vont augmenter beaucoup plus vite que la population totale. C'est dans ces MRC que le nombre d'aînés va plus que doubler en moins de vingt ans. Il s'agit de territoires qui comptent un grand nombre de personnes actuellement âgées de 45 à 64 ans. Souvent créés pour accueillir de jeunes familles et leurs enfants, comment ces quartiers vivront-ils la transformation démographique qui les attend ?

En outre, les aînés de demain ne seront vraisemblablement pas comme ceux d'hier, ni même comme ceux d'aujourd'hui. Plus riches, plus scolarisés, en meilleure santé, ils vivront aussi beaucoup plus vieux et peut-être aussi plus seuls, puisqu'ils ont eu moins d'enfants et vivent moins souvent en couple.

Il faut aussi planifier les interventions en fonction d'un phénomène de passage. Si la tendance actuelle se maintient, la population demeurera vieille même après l'extinction de la génération nombreuse du baby-boom. Cependant, les populations âgées seront moins nombreuses.

Les résultats présentés tracent le portrait du vieillissement sur le territoire, mais le dessin reste peu précis. Que se passe-t-il à l'intérieur des MRC ? On peut penser que les conclusions énoncées précédemment s'appliquent. Reste à déterminer quel type de vieillissement les municipalités et leurs différents quartiers connaîtront.

Habitat, loisirs, sécurité publique, aménagement des lieux publics, transport, infrastructures municipales, notamment, doivent dès maintenant être repensés dans la perspective des changements démographiques déjà en cours.

SOURCES INTERNET :

http://www.statcan.ca/start_f.html

<http://www.stat.gouv.qc.ca/>

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pers_demo.htm